

Journée nationale Unetp « L'Education et la Transition Ecologique : Une démarche globale »

Quelle transition écologique pour nos établissements ?

Intervention de François de Rugy

Ancien Ministre de la transition écologique

Député de Loire-Atlantique

-20 mai 2022-

Merci de votre accueil, et merci de consacrer votre rencontre d'aujourd'hui à la transition écologique.

Votre démarche, je la constate dans de nombreuses rencontres professionnelles auxquelles je suis convié à participer : elle témoigne de ce que l'écologie s'est réellement imposée dans les préoccupations des Français, et des groupements professionnels.

Chacun, bien évidemment, voit midi à sa porte, et les questions posées ne sont pas les mêmes selon les domaines d'activité. Mais la question centrale, celle de la nécessité d'agir pour préserver notre cadre de vie, notre planète, se pose à tous.

Croyez-moi, pour qui est engagé depuis son entrée dans l'âge citoyen, sur les questions écologiques, cette situation représente un vrai basculement. Et je dois vous avouer que je ressens une grande satisfaction de voir enfin cet enjeu fondamental quitter le rang des questions diverses, de celles que l'on n'abordait qu'à la fin des réunions professionnelles, pour devenir le sujet principal des réflexions.

Le hasard veut que nous nous parlions quelques jours après que le Président de la République a nommé une première ministre dont les attributions comprendront pleinement les questions de transition écologique : l'écologie cesse d'être un département ministériel comme les autres, soumis aux arbitrages de Matignon.

Désormais, dans le fonctionnement gouvernemental, c'est l'écologie qui, au travers de la première ministre, rendra les arbitrages. C'est en tout cas la volonté affichée : on mesurera par la pratique ce qu'il en sera concrètement.

Mais ce volontarisme institutionnel est un signe supplémentaire de l'importance accordée aux questions écologiques dans le fonctionnement de notre État. En quelque sorte, il y a un fil rouge (ou plutôt vert) entre notre rencontre et cette nouvelle donne institutionnelle et je crois qu'il faut s'en féliciter.

Ce mouvement qui amène les questions écologiques au cœur des décisions, de l'État comme des acteurs sociaux ou professionnels, n'est pas seulement le fruit d'une conscience sociale ou d'une quelconque révélation soudaine.

Il est le fruit d'un ensemble de phénomènes que je crois utile de balayer rapidement ici, parce que cela correspond aux situations que vous vivez, que vous affrontez.

La peur, incontestablement joue un rôle. La lecture des travaux scientifiques des climatologues, les rapports successifs dénombrant les disparitions d'espèces, nourrissent des inquiétudes. Sur l'évolution du climat. Sur l'état et l'avenir de notre biodiversité. Les images, souvent spectaculaires, parfois dramatiques, des événements climatiques exceptionnels qui se multiplient, des conséquences du dérèglement climatique sur des populations plongées dans la misère ou poussées à l'exil... tout cela frappe les esprits et amène à s'interroger, parfois à s'indigner, et interpelle les consciences.

Nul n'échappe à ce phénomène, et notamment pas les adolescents dont vous avez la charge, au point que se développe une peur spécifique liée aux questions environnementales, que les spécialistes ou les médias nomment « écoanxiété ». Ce phénomène est étudié par les psychologues, comme les sociologues. Il est documenté et figure désormais dans la liste des syndromes répandus chez les adolescents. Je crois qu'aucun éducateur ne peut l'ignorer, faire l'impasse sur sa réalité, et que la manière d'y répondre doit être débattue.

Certains prétendent que cette peur est une chance, un levier pour enclencher des mutations nécessaires des comportements et des modes de vie. Il est vrai que la conscience d'un danger participe de la prévention du danger. Mais je voudrais sur ce point amener peut-être un peu de nuances, pour ne pas dire de raison.

Car la peur peut aussi paralyser, ou pousser à faire n'importe quoi et à prendre de mauvaises décisions. Cette peur liée aux questions environnementales, qui étreint la jeunesse, il faut aux éducateurs beaucoup d'attention pour la décrypter, et en trier le bon grain de l'ivraie. Parce qu'il y a aussi, derrière, des marchands de peurs. Des individus ou des organisations qui entretiennent, diffusent des angoisses écologiques, et qui en vivent, sans toujours chercher véritablement à traiter les causes des dérèglements, sans toujours permettre de trouver des solutions pour surmonter les défis. Sur cet aspect des choses, votre rôle d'éducateurs, est primordial. J'y reviendrai.

L'écologie s'impose à la société par la peur des dérèglements climatiques ou du vivant. Mais elle le fait aussi par les contraintes que le législateur a imposées, au fil du temps, de plus en plus nombreuses et touchant de plus en plus de domaines, pour contribuer à minimiser les impacts des activités humaines sur l'environnement, ou pour contribuer à rétablir des équilibres environnementaux.

En tant que gestionnaires d'établissements, vous connaissez le large éventail de ces normes, qui viennent parfois percuter des habitudes, des modes de fonctionnement éprouvés, en incluant aux objectifs premiers de vos actions des impératifs environnementaux. C'est vrai pour les programmes d'enseignement, qui incluent désormais l'éducation aux problématiques écologiques. C'est le cas pour la conception, la gestion de vos bâtiments, qui sont soumises à des normes de plus en plus nombreuses. Pour vos fournitures et la gestion des déchets. Pour la restauration scolaire. Pour la gestion des déplacements de vos élèves comme de vos personnels. Les impératifs écologiques sont désormais présents partout dans vos domaines d'action, et ils sont parfois vécus, quand bien même vous avez conscience des défis, comme des contraintes épuisantes.

Entre la peur qui peut paralyser et les normes qui peuvent noyer, le risque est celui du sentiment d'impuissance : devant l'ampleur de la tâche, devant la difficulté des problématiques, avec la conscience du rôle, apparemment infinitésimal, qu'on joue dans des phénomènes globaux, qui nous dépassent – au sens premier du terme – , on peut éprouver le sentiment qu'on n'y arrivera jamais.

C'est tout l'intérêt d'une rencontre comme celle d'aujourd'hui : elle vous permet d'échanger sur vos expériences, de partager vos questionnements, parfois vos désarrois, mais aussi de trouver dans l'expérience de vos pairs, sur tel ou tel point, une inspiration pour mettre en œuvre des solutions utiles à vos situations singulières.

Elle permet aussi de confronter vos attentes et vos ressentis à ceux qui décident, ou qui ont décidé, des normes, des objectifs... C'est pourquoi j'accorde beaucoup d'intérêt à l'échange qui poursuivra ce propos introductif que je vais tenter de ne pas prolonger inutilement.

Si vous le voulez bien, je vous propose de consacrer ce temps d'introduction sur les trois missions essentielles qui sont les vôtres : votre mission d'éducateurs, car vous êtes des passeurs de valeurs, de connaissances et donc d'outils pour agir pour les générations qui viennent. Votre mission de gestionnaires, parce que dans vos décisions quotidiennes concernant vos établissements, vous jouez un rôle – probablement plus important que vous ne le pensez vous-mêmes – dans la résolution des crises environnementales et la gestion de leurs conséquences. Et votre rôle de citoyen, parce que, c'est la grandeur de notre république, nous sommes tous, avant tout, quels que soient notre statut ou notre rôle social, égaux, soumis aux mêmes devoirs, investis du même pouvoir.

Vous êtes des éducateurs. Et à ce titre, vous et vos équipes avez un rôle essentiel à jouer vis-à-vis des jeunes pour leur compréhension des crises environnementales, et pour leur capacité à participer à leur résolution ou à la gestion de leurs conséquences.

Ce rôle pédagogique, il est d'expliquer. Pas de renforcer les peurs, ou d'entretenir des indignations sans effets constructifs.

Faire la pédagogie des enjeux écologiques, c'est en premier lieu rappeler les enjeux majeurs. Les crises à affronter. Et ces crises, il y en a deux. Ces deux crises sont aussi simples à nommer qu'elles seront compliquées à résoudre : la crise de l'épuisement des ressources naturelles d'une part, la crise climatique de l'autre.

Ces deux crises surviennent au même moment de l'Histoire de notre planète – ou plus précisément de notre humanité, car notre planète demeurera. **C'est probablement la première chose à dire aux adolescents : non, la question n'est pas celle de la survie de la planète. La question est celle des conditions de vie sur la planète.** Et de la nécessité de conserver des équilibres qui ne transforment pas l'Humanité en un combat pour la survie, en un chacun pour soi qui la ferait retomber en dehors de la civilisation.

Ces crises, celle de la biodiversité et celle du climat sont « naturelles », au sens où elles impactent la nature et progressent selon des processus qui obéissent aux lois de la nature. Mais elles ont cette particularité de présenter, parmi leurs facteurs déclencheurs, un facteur commun : l'action de l'Homme. **C'est là le deuxième message, et il est double : on ne peut comprendre les crises écologiques sans formation scientifique solide, notamment en sciences de la nature et du vivant. Et on peut les résoudre, parce que l'Homme est en grande partie leur cause, et qu'il peut donc, par ses actions, en modifier le cours.**

Ce n'est donc pas en faisant la grève des cours qu'on contribuera à régler ces questions : c'est en travaillant d'arrache-pied ses cours, en commençant par ses cours de SVT !

Et ce n'est pas non plus en s'asseyant pour protester, en bloquant, qu'on trouvera les solutions : c'est en agissant !

La crise de la biodiversité et la crise climatique se déroulent indépendamment l'une de l'autre même s'il peut arriver qu'elles se nourrissent des conséquences de l'autre. Et ces deux crises il est indispensable de les combattre en même temps, car il peut arriver que les solutions imaginées pour l'une viennent aggraver l'autre. **C'est donc le troisième message : celui de la complexité, des interactions entre les connaissances, de la nécessité de l'interdisciplinarité.** C'est aussi à cela que sert l'éducation : prendre en compte la diversité des problèmes,

résoudre des équations à plusieurs inconnues, relier des connaissances, pour en faire une pensée, et non une simple bibliothèque de données.

On ne peut prendre en compte les crises écologiques sans connaissance des sciences du vivant qui nous rendent les phénomènes compréhensibles, sans la géographie qui cartographie la réalité, sans l'histoire qui retrace les évolutions du monde, sans la philosophie qui nous amène à nous interroger sur la condition de l'Homme et sur sa place dans l'univers, sans la technologie qui nous permettra, j'y reviendrai, d'imaginer des solutions, sans un niveau d'éducation qui nous permet de mesurer et de doser l'impact de notre vie sur la planète et sur autrui. Et sans la langue, qui nous permet d'échanger et d'exprimer tout cela.

La première pierre de la conscience écologique, et la condition de l'action, c'est donc l'éducation. En ce sens, vous êtes en première ligne.

Non pas pour endoctriner ou pour distiller une quelconque idéologie, comme on l'entend parfois. Mais, bien au contraire, pour donner aux générations qui viennent les clés pour comprendre, les moyens pour agir et aussi la capacité à sortir de solutions toutes faites, qui nous éloignent des solutions réelles.

La croissance, telle que nous la connaissons aujourd'hui, consomme les ressources dans des proportions insoutenables. D'où la crise de la biodiversité.

Cette crise nous impose d'optimiser nos prélèvements sur la nature, par des adaptations apportées à nos habitudes alimentaires, par une gestion plus économe des ressources, la valorisation de nos déchets... Autant d'actions qui se font individuellement, mais aussi collectivement, et notamment dans vos établissements. Ces actions, vous y êtes certes contraints par des normes. Mais leur réussite dépend avant tout de votre capacité à les interpréter, à vous les approprier, et à trouver les solutions les plus adaptées à la réalité de chacun de vos établissements. Je ne peux que vous engager – j'imagine que beaucoup d'entre-vous le font- à aborder ces questions en associant toutes les parties prenantes de l'établissement à la définition des plans d'action. C'est un travail pédagogique en soi, vis-à-vis des élèves et aussi de leurs familles. C'est aussi la condition de dispositifs réussis.

Mais la crise de la biodiversité nous impose également d'innover, car la seule sobriété ne suffira pas, loin de là : même si l'ensemble de l'humanité réduisait de 50% ses consommations de protéines d'origine animale, et supprimait tout déchet alimentaire, le gain du jour du dépassement, ce jour à partir duquel nous consommons plus de ressources que celles que la terre peut régénérer en une année, serait inférieur à un mois.

L'idée selon laquelle nous serions en mesure, par un « simple » changement de nos habitudes (j'y mets des guillemets, tant rien n'est simple en la matière), de renverser la tendance de la crise des ressources est donc une impasse.

Tout autant qu'en appelant à la sobriété, c'est donc à un pari volontariste sur de nouvelles technologies qui intègrent la sobriété dans leurs cahiers des charges qu'il nous faut donc procéder.

Et cela, il est essentiel de le dire à nos jeunes : la technophobie est incompatible avec la résolution de la crise des ressources. Ils contribueront plus sûrement au combat écologique en s'engageant dans des carrières technologiques qu'en se réfugiant dans des communautés pratiquant l'autonomie énergétique et alimentaire.

A cet effort technologique, il est également indispensable d'ajouter un autre défi : celui de la reconstitution de milieux, de la reconquête de la biodiversité. C'est possible, et c'est la nature, par ses mécanismes de régénération, qui rend cet objectif possible. Là encore, parce que vous gérez des espaces, vous avez un rôle direct à jouer : végétalisation des cours, des toits, des façades, participation à des chantiers verts... Les solutions locales sont souvent modestes, mais elles contribuent au combat environnemental : par les services qu'elles rendent directement comme par la pédagogie qu'elles permettent de déployer sur ces questions.

À cette crise des ressources, qui ne pourra être surmontée que par un double effort, technologique pour concevoir des modes de production moins prédateurs, et de reconstitution, pour aider la nature à se régénérer, s'ajoute la crise climatique, qui nécessite, elle aussi, d'être décortiquée sans a priori idéologique, pour pouvoir être surmontée.

Vos élèves en ont conscience, très massivement : nous sommes engagés dans une phase de réchauffement extrêmement rapide de l'atmosphère terrestre, qui entraîne des changements climatiques majeurs, et produit des phénomènes météorologiques brutaux et d'ampleur exceptionnelle. Et dans ce réchauffement, qui s'inscrit dans une histoire climatique faite de phases successives depuis que la Terre est Terre, l'action humaine joue, pour la première fois, un rôle indéniable et mesurable.

On ne peut pas prétendre affronter la crise climatique si on ne dit pas clairement, si on ne prend pas lucidement conscience, des deux caractéristiques de cette crise : l'évolution du climat comporte une part « pilotable », sur laquelle les décisions politiques peuvent et doivent peser – il s'agit d'empêcher l'aggravation et l'emballement de la montée des températures – et une part inéluctable – et là, l'enjeu est de préparer et accompagner des mutations profondes de nos conditions de vie.

La part pilotable de la crise climatique trouve ses solutions dans une coopération internationale – car nul n'a la possibilité de « sauver le climat » dans son coin. Ce sont donc les décisions prises à l'échelle de la planète, et leur mise en œuvre par chaque pays, qui sont à interroger. Notamment par nos choix énergétiques, j'y reviendrai.

Mais pour qui se bat pour une écologie concrète, sur laquelle les citoyens peuvent peser de tout leur poids, notamment à l'échelle locale et à l'échelle nationale, la question première – car elle se pose en premier !- devrait être celle de l'adaptation à un réchauffement climatique en cours, qui vient de loin, et dont l'inertie de l'accroissement est telle qu'il nous est impossible de le réduire à néant.

C'est un angle mort de nos politiques publiques. C'est, à mon sens, un des champs essentiels de toute action en matière d'écologie. Et ce sont des questions fondamentales, parce qu'elles touchent la vie quotidienne, et imposent des décisions fortes, à la fois en termes d'aménagements, de dispositifs de prévention, de préparation aux crises, de précautions à généraliser, de réactions à anticiper.

De ce point de vue, on a pu mesurer avec la crise sanitaire à quel point nos sociétés sont finalement peu sensibilisées au risque, et à la gestion de crise : c'est encore plus le cas dans des organisations très centralisées, et vos collègues de l'enseignement public notamment l'ont vécu avec les protocoles sanitaires dans les écoles. Ce qui se décide « en haut », qui ne tient pas toujours compte des réalités du terrain, devient souvent inapplicable dès lors qu'on veut le mettre en œuvre concrètement.

Notre société prend conscience des risques liés à la crise climatique, mais ne produit pas – ou peu, ou de manière très partielle – de réelle culture du risque.

Quels sont les risques climatiques majeurs auxquels vos établissements peuvent être confrontés ?

Comment serait vécue, dans votre établissement, une période de canicule qui viendrait frapper en dehors des mois de juillet et août, donc lorsque les élèves sont en classe ?

Quels aménagements pourriez-vous être amené à mettre en œuvre : des horaires de cours décalés, du téléenseignement ?

Comment gérer les situations spécifiques de personnels dont les conditions de santé ne permettent pas un exercice professionnel dans des conditions de chaleur extrême ?

Des dispositifs de rafraîchissement des locaux (et notamment d'occultation des baies vitrées les plus exposées aux rayons du soleil) sont-ils possibles ?

Dans les régions les plus exposées aux stress hydriques, ou à des risques de pénurie d'eau potable liée à des événements climatiques exceptionnels, de quels stocks d'eau pourriez-vous disposer ? Serait-il utile de constituer des réserves propres à votre établissement ?

Sur toutes ces questions, qui sont loin d'être exhaustives, je ne peux que vous inviter à réfléchir, en mettant en œuvre des protocoles propres à chacun de vos établissements, et en associant à leur élaboration vos enseignants, vos personnels administratifs, et vos élèves :

c'est d'un exercice de sensibilisation au risque, mais aussi d'un exercice d'intelligence collective qu'il s'agit.

Cartographier les risques, sensibiliser les populations, imaginer des programmes scolaires et des formations citoyennes, en créant, territoire par territoire, des modules de préparation à la réaction aux crises, en définissant des règles de vie collective aux risques anticipables, nous adapter afin de renforcer notre capacité collective et notre aptitude individuelle à répondre aux crises, ce devraient être des priorités absolues.

Je tire cet enseignement des déplacements que j'ai pu effectuer lors de la survenue de crises, notamment liées à des événements climatiques. J'ai en tête l'ouragan Irma en septembre 2017 ou les inondations dans l'Aude en octobre 2018). J'ai alors été frappé de voir à quel point nous étions inégalement préparés : d'une part, un État qui a mis en place des outils et des dispositifs utiles et souvent efficaces d'alerte et d'intervention, même s'ils demandent toujours à être améliorés, mais aussi une société peu préparée à des phénomènes pourtant parfaitement prévisibles dans leur essence – sinon, évidemment, dans la temporalité de leur déclenchement.

Les effets de la crise climatique, globalement on les connaît. Les zones les plus susceptibles d'en souffrir gravement, aussi. On sait globalement quoi, on sait globalement où, mais on ne sait pas quand.

L'urgence écologique, ce n'est pas seulement celle qui doit présider à des actions fortes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre : ces actions, nécessaires pour empêcher l'aggravation des désordres climatiques, ne suffiront pas à les faire cesser.

L'urgence écologique, ce doit être de se préparer aux crises, et d'embarquer les populations dans une démarche de prévention et d'adaptation. Définir les équipements minimums dont devrait se doter chaque acteur sur une zone donnée, ce devrait devenir une des priorités de l'écologie.

Procéder à de vrais exercices de simulation de catastrophes.

D'expérience, j'ai pu mesurer à quel point notre mémoire sociale et administrative est faible : on se concentre sur la gestion de la crise quand elle intervient, on pare à l'urgence, on reconstruit lorsque c'est nécessaire, mais quelles conclusions pratiques tire-t-on des catastrophes qui surviennent – sur les territoires concernés mais aussi sur les zones susceptibles de subir des événements similaires ? En réalité, très peu.

C'est d'autant plus important que nous savons faire face aux conséquences des catastrophes naturelles, nous savons en atténuer les effets : la multiplication des phénomènes météorologiques exceptionnels, telle que nous la percevons, est démultipliée par la diffusion des images chocs qui les accompagnent, en nous faisant perdre bien souvent le sens des proportions.

Si on compare le nombre de décès dans le monde liés à des catastrophes naturelles dans les années 1920 (de l'ordre de 5 millions d'individus) à celui enregistré dans les années 2010 (moins de 500.000), on mesure les progrès qui ont été réalisés en termes de prévention, de gestion et d'interventions.

Et cette amélioration de notre capacité à réagir se poursuit : un rapport récent de l'ONU note que qu'entre le début des années 1970 et la fin des années 2010, le nombre de décès liés à ces catastrophes a presque été divisé par trois, "grâce à une amélioration des systèmes d'alerte précoce et de la gestion des catastrophes".

C'est cette intelligence-là, qui porte sur les aménagements, sur les systèmes de détection et d'alerte, sur la capacité à réagir aux événements, sur les capacités de secours, qu'il nous faut aujourd'hui mobiliser et développer. Et dans ce mouvement qui doit irriguer toute la société, vous avez votre part à prendre.

« Je ne veux pas de votre espérance. Je veux votre peur » : c'est le discours de Gretha Thurnberg. J'ai la conviction que cette vision apocalyptique, à laquelle la jeunesse est chaque jour confrontée, ne contribue pas aux solutions. Bien au contraire.

Et votre contribution à vous, acteurs de l'éducation, ce n'est pas d'entretenir les peurs : c'est de diffuser la connaissance, et de cultiver, par vos actions, l'espérance.

Vous pouvez le faire dans la gestion quotidienne de vos établissements, vous pouvez le faire par le savoir que vous dispensez, vous pouvez aussi le faire en contribuant à former des citoyens conscients des enjeux et aptes, par leur capacité de réfléchir et de trancher des questions essentielles pour l'écologie.

Je suis depuis des années engagé dans le débat public. J'ai pu mesurer à quel point il est difficile de mener des débats objectifs et assis sur des faits sur les questions écologiques. Parce qu'il existe, dans notre pays comme dans beaucoup de Nations, mais probablement plus encore ici qu'ailleurs, une forme de confiscation des débats autour de l'écologie par ce que j'ai appelé un « cartel vert ».

S'est créé autour des questions écologiques, au cours des 30 dernières années, une sorte d'écosystème en circuit fermé, dont les acteurs, au gré des circonstances ou des nécessités, adoptent successivement, parfois avec des aller-retours mais souvent aussi simultanément, les rôles de militant, de responsable politique, d' élu, de responsable associatif, de journaliste ou d'éditorialiste.

Ce cartel a son parti, ses associations, ses centres de recherche, ses médias, ses réseaux sociaux.

Comme écrasés par le poids des enjeux (après tout, c'est de l'avenir de la planète qu'il s'agit), bien peu nombreux sont les médias qui osent interroger les dogmes produits, déconstruire les mécaniques en action.

Dans le débat public, nous sommes arrivés à un point où le seul point de vue considéré comme légitime sur l'environnement, c'est le point de vue des ONG environnementales.

Nous en sommes arrivés à un point où des personnalités aux discours plus que douteux, aux pratiques parfois plus que douteuses, se trouvent propulsées au rang de références en tenant

des discours extrêmement simplistes sur des sujets extrêmement complexes, liés aux crises écologiques.

Apôtres de la biodynamie, adeptes de la « sobriété heureuse », défenseurs d'une médecine « alternative », « collapsologues »... Les plateaux télé voient défiler des personnalités pittoresques, qui acquièrent une légitimité médiatique, et donc populaire, égale voire supérieure à celle de scientifiques qui, toute leur vie durant, et au prix de travaux nécessitant connaissances et méthode, font, eux, progresser le savoir. Dans cet écosystème écolo, on trouve – il n'y a pas d'autres mots – des charlatans de l'écologie.

C'est une mécanique du même ordre qu'on a vu en œuvre lors de la crise sanitaire et des débats sur l'existence d'abord, la nocivité ensuite du virus, sur les mesures sanitaires efficaces pour le juguler ou en freiner la progression, sur le vaccin aujourd'hui.

Cette mécanique délétère, qui échappe à la raison, c'est devenu le quotidien de tout débat sur l'écologie en France. De même que la bataille pour la science a été menée et continue à être menée dans la crise Covid, il faut mener la même bataille pour la science dans le traitement des crises écologiques.

Et le lieu où on se sensibilise à la science, où on en apprend les fondamentaux, où naissent également des vocations scientifiques, c'est l'école !

Et le lieu où on peut se familiariser avec l'exercice démocratique de la confrontation des points de vue, où on forme des citoyens, c'est l'école, encore.

Mon expérience de la vie médiatique m'a convaincu du rôle essentiel de l'école – et donc, de votre rôle essentiel – dans la formation des esprits de citoyens qui, dans les années à venir, devront se prononcer sur les solutions aux crises écologiques.

Chacun a conscience que l'enjeu climatique majeur consiste à mettre en œuvre des modes de production électrique non émetteurs de gaz à effet de serre.

L'hydroélectricité, le solaire, l'éolien, le nucléaire et peut-être demain, à condition qu'on arrive à en produire à partir d'une source décarbonée, l'hydrogène contribueront à cet objectif.

Chacun de ces modes de production d'électricité décarbonée a ses avocats, et ses procureurs.

Parce que les enjeux financiers sont considérables, sur la scène médiatique, plaidoiries et réquisitions n'hésitent pas à pratiquer raccourcis excessifs et parfois oublis grossiers. Parce que les enjeux sont aussi souvent idéologiques, la passion se saisit des débats. En France comme ailleurs, mais peut être plus qu'ailleurs, la question énergétique divise et s'enlise dans des échanges sans fin, où chacun se croit tenu d'endosser, sur chaque type de production, la robe d'un avocat ou l'habit d'un procureur.

Ces avocats, et ces procureurs, ouvrez-leur les portes de vos établissements.

Accueillez-les et donnez à vos élèves, dès lors que leurs connaissances scientifiques leur permettent de saisir les enjeux, la capacité à disposer des éléments qui permettront au citoyen qui grandit en eux de faire des choix éclairés.

Dès lors que vos intervenants seront assez nombreux et assez divers dans leurs opinions, cet exercice sera utile.

Invitez des avocats de l'hydroélectricité : ils vanteront l'abondance des cours d'eaux susceptibles d'accueillir des barrages, la fiabilité de la production, sa régularité, sa facilité de régulation en fonction des besoins de l'instant, son absence d'émissions. Sur tout cela, ils diront vrai.

Invitez des procureurs de l'hydroélectricité : ils pointeront les atteintes à la biodiversité, à l'équilibre naturel des rivières. Ils décriront les émissions considérables liées à des travaux de construction souvent monumentaux. Ils mettront en garde contre les bouleversements sociaux dus aux déplacements de population, aux villages rayés de la carte lorsqu'un barrage est édifié. Sur tout cela, ils diront vrai.

Invitez des avocats de l'énergie solaire et de l'éolien. Ils diront qu'à la différence de l'eau, le soleil et le vent ne risquent jamais de manquer. Ils parleront de la baisse des coûts de production au cours des dernières décennies, au point d'être parfois devenus concurrentiels sans besoin de subventions publiques. Ils expliqueront que cette baisse des coûts, conjuguée à une augmentation des rendements, est la conséquence du développement de la technologie : ce sera une leçon d'économie : développer permet d'améliorer, et de réduire les coûts unitaires. Ils expliqueront que la recherche sur le stockage de l'énergie, sur les batteries, fait l'objet d'investissements massifs et que le jour où les scientifiques et les industriels auront réussi à résoudre la question, solaire et éolien deviendront l'énergie verte par excellence. Ils ajouteront que le développement de nouveaux sites de production nécessite beaucoup moins de temps d'études, de temps administratif, de temps de travaux et d'installation que les autres modes de production électrique. Qu'il y a urgence à agir, et que le solaire et l'éolien permettent d'agir rapidement. Sur tout cela, ils diront vrai.

Mais n'oubliez pas de convier ses procureurs de ces énergies, qui ne manqueront pas de souligner leurs faiblesses. Leur intermittence, en premier lieu : quand il n'y a pas de soleil, ou pas de vent, pas de production. Or, notre consommation électrique n'est pas intermittente, ce qui suppose que, pour faire face aux périodes de faible production, on ait d'autres sources de production électrique à disposition. Ces procureurs expliqueront que même si les recherches sur le stockage de l'électricité progressent, atteindre dans un futur proche un saut technologique qui permettrait d'en faire la solution tient plus de la prière ou de la pensée magique que de l'espoir raisonnable. Ces procureurs, pourfendeurs du solaire et de l'éolien, expliqueront qu'au-delà des périodes de sous-production, les énergies intermittentes font peser des risques sur l'équilibre du réseau de distribution électrique, imposant des investissements massifs pour les rendre « intelligents », c'est-à-dire aptes à évacuer vers des zones déficitaires le courant quand il est produit en quantité supérieure à nos besoins. Ils diront qu'installer des panneaux solaires sur de larges surfaces de terrains, qu'implanter des éoliennes n'est pas sans conséquences néfastes sur les sols, sur les paysages, sur la biodiversité. Ils diront pour finir qu'en l'état actuel de nos moyens technologiques, il est impossible d'envisager une production électrique de masse exclusivement basée sur l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité. Sur tout cela, ils diront vrai.

Invitez des avocats du nucléaire. Ils rappelleront que la production électrique issue du nucléaire est exempte d'émissions de gaz à effet de serre. Qu'elle garantit une régularité de l'approvisionnement en électricité et que la technologie est « pilotable », qu'elle est capable de s'adapter aux pics comme aux creux de consommation. Ils expliqueront que la maîtrise technologique française fait de notre pays l'un des leaders sur le sujet. Que notre parc nucléaire nous permet de disposer de l'une des électricités les plus vertes au monde – et donc de contribuer, par individu, plus faiblement que d'autres pays industrialisés aux émissions de carbone et autres gaz néfastes pour le climat. Ils diront que les coûts de production, parce que les dépenses de construction sont amorties sur une très longue période, permettent d'assurer la compétitivité industrielle et un budget énergie soutenable pour les consommateurs. Que, soixante ans après la mise en service des premiers réacteurs, les accidents nucléaires significatifs, ayant eu des conséquences sur l'environnement et sur l'homme, se comptent au nombre de trois, que les rapports de l'ONU sur ces accidents, qui ont mobilisé des dizaines de scientifiques à travers le monde, indiquent que le nombre de victimes directes demeure infiniment plus faible que les morts liés à l'extraction, au raffinage ou au transport d'hydrocarbures. Ils parleront des recherches prometteuses qui permettent de penser que nous pourrions, dans un futur proche, réduire très significativement, voire quasiment supprimer, les déchets des centrales, et qu'en tout état de cause ces déchets sont beaucoup plus contrôlés et confinés que les déchets issus des panneaux solaires ou des pales d'éoliennes, qui constituent de nouvelles sources de pollution. Sur tout cela, ils diront vrai.

Mais invitez aussi – vous ne devriez pas avoir trop de mal à en trouver- des opposants au nucléaire. Ils mettront l'accent sur la question de la sécurité : potentiellement, un accident nucléaire est susceptible de rendre impossible toute trace de vie sur une surface considérable, et de générer des contaminations durables des sols, de la flore, de la faune et des habitants des régions concernées, et ce dans un très large périmètre. Ils diront que, même si on parvient à les retraiter partiellement, et à en réduire la production, les déchets issus du nucléaire demeureront dangereux sur des périodes impensables à l'échelle d'une vie humaine – faisant peser des risques sur les générations futures qui posent des questions d'éthique indéniables. Ils préciseront que les coûts, tels que nous les avons connus, devront évoluer, puisqu'il est désormais demandé aux exploitants de provisionner les coûts de démantèlement des

centrales – qu'on maîtrise mal. Ils diront aussi que des coûts cachés existent, notamment de sécurisation des centrales, qui sont supportés par la collectivité sans être inclus dans le prix de vente de l'électricité. Ils expliqueront enfin que certains organismes, comme l'ADEME, considèrent qu'il ne serait pas impossible de se passer du nucléaire en France et d'y substituer un scénario « 100% renouvelable », une fois toutes nos centrales arrivées en fin de vie mises à l'arrêt. Sur tout cela, ils diront vrai.

En faisant cela, en menant le procès des différentes énergies, voire en incitant les élèves à jouer eux-mêmes les procureurs et les avocats, vous contribuerez à une formidable leçon d'instruction civique. Une leçon qui démontrera que, contrairement à ce que laissent parfois penser les débats politiques binaires, gouverner ne consiste pas à choisir entre le bien et le mal, entre les meilleures solutions et les pires, mais à soupeser les avantages et les inconvénients de chaque solution pour in fine choisir les moins mauvaises. Et souvent à agglomérer des solutions imparfaites. Car tout choix, quel qu'il soit, comporte sa part d'inconvénients, parfois majeurs, sa dose d'effets secondaires, jamais inexistantes.

Voilà, mesdames et messieurs les responsables d'établissements, les quelques réflexions, et les quelques suggestions, que je voulais partager avec vous, en ouverture de vos travaux.

Une introduction en forme d'appel à animer vous-mêmes, au plus près de la réalité de vos établissements, des plans d'actions concrets, un ensemble de transmission de connaissances complet, et des exercices pratiques d'instruction civique sur les questions écologiques.

En un mot, un encouragement à pleinement intégrer l'écologie dans le projet d'établissement dont vous êtes à la fois les concepteurs et les garants.

Je vous remercie de votre attention.